

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 NOVEMBRE 2005**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie provisoire (maison des associations) en séance publique, à vingt heures, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anny FLINTHAM-WALLET, Marie-Françoise FELLER, Christiane HERBET, Patricia VINCENT et Messieurs René BUTTIN, Claude CAHON, Jean-Luc HUYON, Eric OBRY, Jean-Paul VORBECK.

formant la majorité des membres en exercice.

Etait absent : Mme DERAMBURE

Etaient excusés : Mr CARON, Mr DUFETELLE, *Mr BALUT pouvoir à Mr HUYON*

Mme HERBET a été élue Secrétaire de séance

Courrier de Monsieur Dufételle

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Monsieur Dufételle qui soumet sa démission de ses fonctions de Conseiller Municipal pour raisons familiales et professionnelles. Madame le Maire décide d'accepter sa démission et le remerciera pour son engagement pour la collectivité.

Monsieur Dufételle étant le représentant de la commune au sein de la Communauté de Communes du Canton de Conty, il y a lieu de nommer un nouveau délégué à ce poste. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer Monsieur Vorbeck délégué à la Communauté de Communes du Canton de Conty.

Deuxième modification du Lotissement Rue du Pont

Le Maire rappelle que le lotissement a été partagé de quatre en trois lots. L'acquéreur présumé de la parcelle du centre ayant des « démêlés » avec la justice, la parcelle qui lui était consacrée est remise en vente ; le futur acquéreur de la parcelle contiguë, Mr Bachelay, souhaite profiter de cette occasion pour agrandir la parcelle pour laquelle il a déjà signé la promesse de vente ; afin d'augmenter sa surface de 2 mètres en façade. Le Conseil Municipal décide d'accepter sa demande et autorise la modification du lotissement en ce sens, sachant que les plans vont être fournis par le Géomètre Poignon aux frais de Mr Bachelay.

Les frais de la première modification étant inclus dans l'acquisition des terrains.

Travaux périscolaire

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une visite a eu lieu à l'école avec le Président de la Communauté de Communes et l'Architecte afin de réfléchir à un projet de préau. Une réunion sera organisée en temps voulu. Le Maire précise aux membres du Conseil que les réunions de chantier ont lieu tous les lundis à 14 h 15 concernant la construction de la mairie.

Rue des Clabaudois

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le dossier en cours concernant la Rue des Clabaudois :

- d'une part, avec les travaux de réalisation de stationnement par un partenariat avec la Communauté de Communes du Canton de Conty et le Conseil Général de la Somme ; B et R ingénierie, chargé de ces travaux est sur le point de lancer les appels d'offres
- d'autre part, avec l'assurance de Mr Dercourt concernant les dégâts occasionnés à sa propriété située dans cette rue; une des préconisations de l'expert consiste en la mise en application d'un arrêté interdisant la circulation des poids-lourds dans la Rue des Clabaudois sauf desserte locale. Etant donné les nuisances que peuvent occasionner ce type de véhicules (et considérant la sécurité de l'école à proximité) cet arrêté sera pris prochainement.

Problème d'A.D.S.L.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la connexion internet de la mairie est toujours en disfonctionnement malgré nos courriers et nos appels ; Mr Gest, Député de la Somme, va intervenir en notre faveur. Par ailleurs, plusieurs habitants de Plachy ont communiqué en mairie leurs difficultés à recevoir dans leurs foyers la connexion ADSL. Ce problème va être soumis notamment à France Télécom, Wanadoo et la Communauté de Communes mais n'aura pas de solution immédiate.

Calendrier de manifestations 2006

- Il est proposé l'achat d'une banderole pour le Marché de Printemps (7 mai 2006) étant donné que les affiches sont jugées peu visibles.
- Mme Herbet, en vue d'obtenir davantage de participation de la part des parents et des enfants, propose que la prochaine édition des « Graines de Champions pour le Pays de Somme » ait lieu un samedi vers 17 heures plutôt que le soir (à voir).
- La course « Ecce Homo » aura lieu le 5 novembre 2006.
- L'Enduro (sports mécaniques) de l'année n'a pas eu lieu mais devrait être organisé l'an prochain.
- L'exposition du 11 novembre « Suite Sacrée » en 42 œuvres a remporté un vif succès. Sur l'incitation du Maire, Olivier Jardé, Député de la Somme, a écrit à Mr De Robien afin de solliciter une salle pour que cette œuvre reste dans le patrimoine Départemental. Il serait dommage qu'elle parte à l'étranger (Etats Unis).
- Une réunion est prévue le 1^{er} décembre avec les associations pour l'intégration de leurs manifestations au calendrier communal habituel. A noter pour 2006 : une nouvelle Association : Anim'en Ciel destinée aux enfants et adolescents (chasse aux œufs de Pâques 2006, est-il possible de la faire dans la Résidence La Clé des Champs » ?)

Informations du Maire

Urbanisme

- Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux du mur en face de la pharmacie ont été stoppés car aucune déclaration de travaux n'avait été déposée. Une fois le dossier déposé en mairie et étudié sur place avec le DDE sur demande express du Maire, bien que la visibilité au carrefour s'en trouve diminuée de nouveau, la Direction Départementale de l'Équipement estime que les travaux envisagés sont réalisables étant donné que le plan d'alignement en vigueur reste à ce jour celui de 1885 ; l'accord a donc été délivré. Le futur P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) devra en tenir compte et modifier ce qui est possible. La prochaine réunion sur le PLU est prévue le jeudi 9 février 2006 à 17 h.
- Hameau de Buyon : le terrain de Mr Mme Justin-Wallet, va être équipé prochainement des réseaux d'eau et d'électricité qui s'arrêtent pour le moment juste avant leur propriété et pour lesquels la commune va effectuer la raccordement aux divers réseaux à ses frais par l'intermédiaire des syndicats compétents puis se faire rembourser par convention auprès des propriétaires du terrain en question.

Mare du Hameau de Buyon

Le Maire a rencontré sur place un membre du C.A.U.E. Centre d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Somme concernant la mare et donne ses recommandations à la commune. Ces conseils accompagnés du devis déjà présenté étant très onéreux, le Conseil décide de passer en second plan ce projet : la mise à jour du réseau d'incendie est plus urgent.

Rapport du SIROM et du SIRTOM des Sept Canons

Le Maire informe le Conseil Municipal que le rapport 2004 sur le prix et la qualité des services du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères est consultable, par tout administré, en mairie aux heures de permanences de la mairie.

Courrier de la Ville de Verdun

Madame le Maire présente la demande de la Ville de Verdun concernant le maintien de la « Voie Sacrée » en voirie Nationale plutôt que mise en voirie Départementale qui risque de ne pas assurer l'entretien de cette voie de mémoire. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Courrier de la Ville de Vendeuil

Madame le Maire présente le courrier de la ville de Vendeuil demandant le soutien de la commune concernant la mise en place d'un incinérateur géant. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

Courriers des Associations

A.P.E.S.: propose un service de transport pour les personnes âgées (courses...), affiche de renseignements en mairie, un article sera inséré dans le prochain journal communal.

La Croix Rouge : remercie pour le Don en faveur de victimes du Tsunami

L'UDAUS 80 (Urgence Sociale) : demande de subvention, sera examinée lors du budget 2006

L'AFM Association Française contre les Myopathies : demande de subvention pour 2006

Association du Souvenir Français : remercie pour le soutien de la commune

Organisation des fêtes de fin d'année

- arbre de Noël des enfants : le 10 décembre à la Salle Polyvalente : spectacle, goûter...
- colis des Aînés : distribution le samedi 17 décembre 2005 après midi
- veillée musicale de Noël : samedi 17 décembre à 20 h 15 en l'église de Plachy-Buyon

QUESTIONS DIVERSES

- **Devis tracteur** : le devis présenté par l'Ets Deboffe est jugé trop onéreux (13 395 € TTC pour un tracteur d'occasion si reprise de notre ancien tracteur), le Conseil souhaite d'autres propositions.
- Concernant la réunion du **syndicat assainissement**, Mr Huyon précise que le projet d'assainissement collectif sur trois communes a été approuvé par la DDASS. L'étude va se poursuivre pour le traitement des eaux pluviales sur le Lotissement Val de Selle (création envisagée d'un déversoir de dimension à bien prescrire). Ce projet devrait entrer dans le « Programme de l'Eau » en 2007.
- Mme le Maire informe le Conseil qu'aucune remarque n'a été stipulée sur le registre mis à disposition du public lors de **l'enquête concernant la révision simplifiée de POS** de la commune. Le Commissaire Enquêteur va rendre son rapport rapidement, il sera transmis au Préfet et au Président du Tribunal Administratif ainsi qu'au Bureau de Mme Boudard Capon, chargé de l'étude de la révision simplifiée, de la révision du POS et de l'élaboration du PLU. La réunion de Conseil prévue le 19 décembre entérinera la révision simplifiée du POS, aussi les membres du Conseil ne pouvant être présents sont invités à se faire représenter.
- Le débit de quatre bouches à incendie se révélant insuffisant, notamment à l'angle de la Rue des Clabaudois avec la commune de Prouzel, la DDAF et la SEP déjà informées du problème vont se réunir et proposeront des devis pour renforcer le réseau de lutte contre l'incendie.
- Mr Vorbeck informe le Conseil que plusieurs communes appartenant au Syndicat d'eau souhaitent rejoindre la Communauté d'Agglomération « Amiens Métropole », à terme si toutes ces communes y accèdent, Plachy-Buyon devra mettre en place une régie pour facturer (relevé des compteurs deux fois par an) et encaisser les redevances d'assainissement.
- Monsieur Vorbeck informe le Conseil qu'un manque d'éclairage public est constaté pour les enfants se rendant à l'école, un devis de mise en place de deux candélabres supplémentaires (chemin près de l'école et entre les deux lotissements) sera demandé au SIER (Syndicat d'Electrification) du Sud Amiénois.

- Le Maire transmet aux membres du Conseil Municipal l'invitation aux vœux du Président de la Communauté de Communes qui auront lieu le 6 janvier 2006 à 18 h 30 à Conty.

- Date à retenir pour la commune de Plachy : samedi 21 janvier 2006 à 20 h Vœux du Maire, accueil des nouveaux habitants et Galettes des Rois Inter Associations

- Dimanche 5 mars 2006 : repas offert aux Aînés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 20.